



Accompagner le parcours de santé des personnes accueillies dans les établissements sociaux du secteur AHI et du logement accompagné

2 jours à définir (14 heures)

A qui s'adresse cette formation?

Intervenant·e·s sociaux·ales des établissements

Prérequis

A définir avec les responsables de la structure.

Contexte

Les travailleur·se·s sociaux·ales sont confronté·e·s dans leur accompagnement aux problématiques de santé des personnes accompagnées. Pour autant il n'y a pas de formation automatique des professionnel·le·s sur les questions d'accompagnement santé et les enjeux déontologiques de celui-ci. La formation ici proposée vise à répondre à cet enjeu., en intégrant une dimension autour du secret médical et du secret partagé.

Objectifs de la formation

Donner les clés pratiques, éthiques et juridiques pour accompagner le parcours de santé des personnes accompagnées dans les structures sociales du secteur AHI et du logement accompagné.

- Maîtriser les règles déontologiques de l'accompagnement santé (secret médical, conservation des données de santé, etc.) ;
- Intégrer la dimension santé lors de l'évaluation sociale et l'organisation du parcours d'hébergement des personnes ;
- Accompagner les personnes dans l'ouverture des droits liés à la santé ;
- Connaître le panorama de l'offre de soins en Ile-de-France ;
- Mobiliser les partenaires de l'accompagnement santé des personnes.

Programme

Séquence 1: (Matinée J.1)

La notion de parcours de santé ;

Repères sur la santé des personnes en situation de précarité ;

Les enjeux déontologiques et juridiques de l'accompagnement santé et le droit des personnes :

- Secret professionnel et secret médical ;
- La notion de secret médical partagé ;
- Les postures à adopter et règles relatives à la transmission de données de santé ;
- La conservation des données de santé ;
- Le rôle de la personne de confiance ;
- La délivrance de médicaments dans les structures sociales.

Programme

Séquence 2 : (Après-midi J.1)

La dimension santé dans l'évaluation sociale et l'organisation du parcours d'hébergement ;
Intégrer la dimension santé dans les projets d'accompagnement social ;
Comment accompagner vers le soin lorsque la personne est réticente ?

Séquence 3 (Matinée J. 2)

Les bilans de santé pour les personnes accompagnées

Panorama de l'offre de soins en Ile-de-France :

- Les centres de santé et maisons de santé pluriprofessionnelles ;
- Les structures et dispositifs du champ de la santé mentale ;
- La structuration du secteur médico-social ;
- Les structures du champ de l'addictologie ;
- Les structures de dépistage et de prévention ;
- Les équipes mobiles « Mesure 27 » mises en place à la suite du Ségur de la Santé.

Le refus de soin : cadre juridique et protocole de signalement.

Séquence 4 : (Après-midi J.2)

Zoom sur l'accès aux soins des personnes étrangères :

- Droit à la protection maladie des personnes étrangères ;
- Dispositifs de soins pour les personnes sans couverture maladie ;
- Outils et ressources d'interprétariat en santé ;
- Les structures de soins somatiques et en santé mentale spécialisées.
- Les droits sociaux liés à la santé :
- Couverture maladie ;
- Reconnaissance d'Affection de Longue Durée ;
- Les droits liés au handicap (AAH, PCH, orientation vers des structures médico-sociales).

Démarche pédagogique et évaluation

Apports théoriques juridiques - Enseignement participatif et interactif. Questionnaire d'attentes en amont du module pour adapter le contenu de la formation aux stagiaires. Partages d'expériences—Apports pratiques avec des mises en situation et travaux pratiques à partir d'étude de cas inspirés des situations professionnelles. Exercices pratiques pour préparer la retransmission des connaissances. Grille d'évaluation et de bilan de la formation. Exercices d'évaluation formative tout au long de la formation (cas pratiques, exercices collectifs, quizz). Une attestation de suivi sera remise à l'issue de la formation.

Calendrier :

Dates à déterminer (2 jours, soit 14 heures de formation)

Lieu de formation :

Paris ou Porte de Paris

Intervenant(e)(s) :

Clotilde Hoppe, Chargée de mission Santé à la FAS IdF

Coût d'inscription:

Cette formation peut être organisée en interne, contactez nous pour toute demande de devis

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.

Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil—Organisme de formation : 11752245275

Clotilde HOPPE

Chargée de mission Santé

01 43 15 13 93

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER

Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation

01 43 15 80 11

formation@federationsolidarite-idf.org